

* DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 MARS 2019
N°08

OBJET : Action sociale de la collectivité
Etablissement de bons cadeaux KADEOS pour les personnels communaux

Date de la convocation :
16/03/2019

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
14

Nombre de Conseillers
en exercice : 14

Nombre de membres
présents : 11

Nombre de votants : 11

Quorum : 08

Secrétaire de séance
Mme Emmanuelle
SAUL

L'an deux mille dix-neuf, le 21 mars 2019, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Mathieu RUBINI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mr Sébastien SPADA, Mme Emmanuelle SAUL, Mr Marius PERI, Mr Jean François ALIAGA Adjoint au Maire, Mme Françoise ANGELI, Mme Maryse NATALI, Mr Jean-Antoine MARCELLESI, Mr Bernard LAPORTE, Mr Frédéric LECA, Mr SANDRI Francescu.

ETAIENT ABSENTS : Mme Claudia ANDREANI, Mme Laurène BIFERALI, Mr Eric PIESZKO.

ABSENTS REPRESENTES :

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

La commune attribue traditionnellement au titre de l'action sociale en direction des agents communaux un bon cadeau de fin d'année.

Il a été proposé en 2018 de retenir le principe de l'établissement de tickets KADEOS d'un montant unitaire de 150,00 €, étant précisé que jusqu'à 166,00 € par agent les chèques cadeaux sont exonérés de charges fiscales.

Catégories de personnes bénéficiaires : titulaires, stagiaires, non titulaire sur emploi permanent à temps complet ou non complet, et autres agents recrutés sur contrat de plus de trois mois après 90 jours consécutifs.

Nombre d'agents concernés : 14 (selon la liste ci-après)

Le montant total de la prestation s'élève en conséquence à 2100,00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019 de la commune

Liste des agents communaux bénéficiaires des bons cadeaux KADEOS offerts à l'occasion des fêtes de fin d'année

- 1 ALZAPIEDI MARGOT
- 2 ATMANI EMILIE
- 3 CARLOTTI JEAN
- 4 COGGIA CORA
- 5 COGGIA PAULINE
- 6 COPPOLANI DOMINIQUE
- 7 GAFFORY CONTANTIN
- 8 LAFOREST DOMINIQUE
- 9 LECA DOMINIQUE
- 10 PERINI THIERRY
- 11 PIETRI JEAN DOMINIQUE
- 12 SPADA ANNE MARIE
- 13 TONINI GHISLAINE
- 14 TONINI THIERRY

Le Conseil Municipal, sur exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Vu, le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu, la loi du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires, dans son article 9,

Vu, la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment dans son article 88-1

Autorise la délivrance de bons cadeaux de Noël aux agents communaux susnommés, dans les conditions ainsi énoncées,

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2019 de la Commune.

Autorise, le cas échéant, Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190430-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019

Le Maire,

Mathieu RUBINI